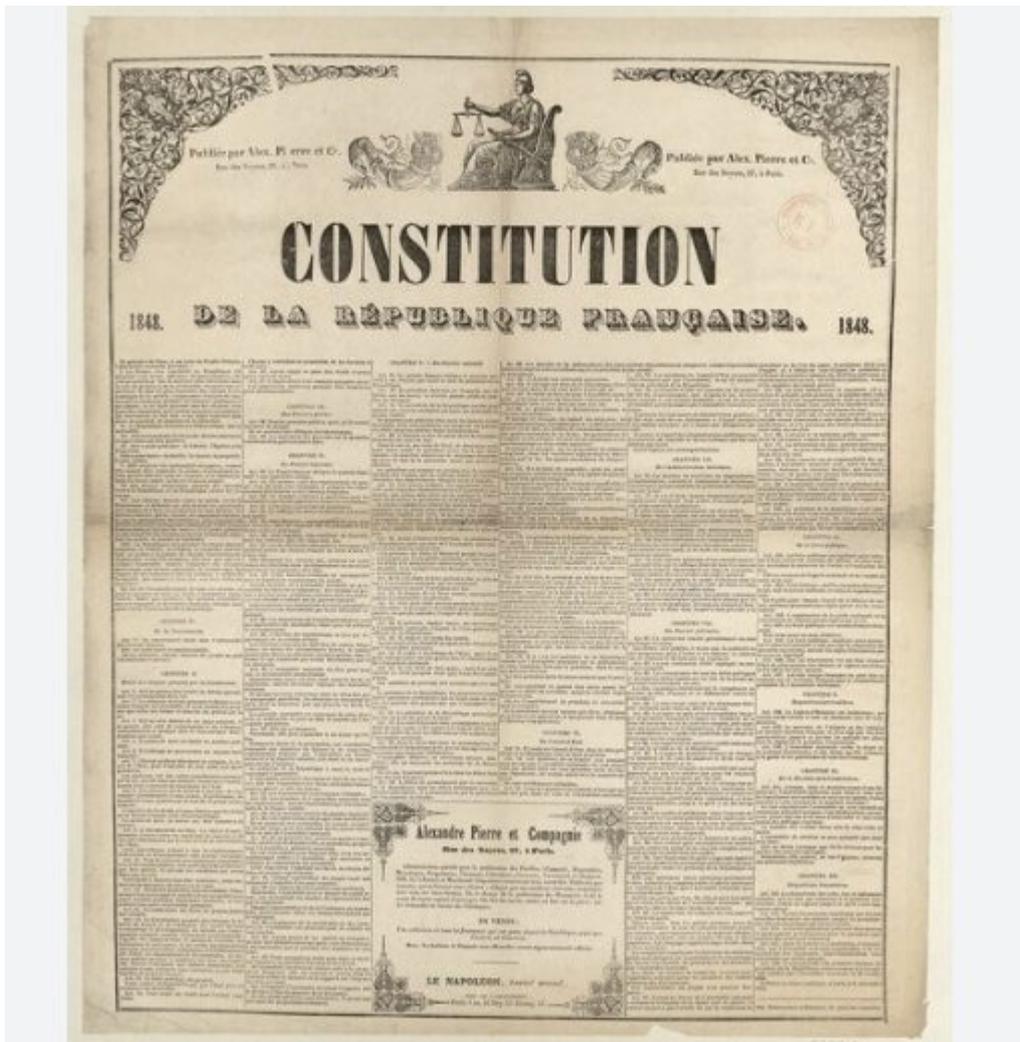


# GPA : c'est pas fini de mettre dans la Constitution toutes les lubies de nos politiques ?

écrit par Christine Tasin | 28 août 2025





**Quelle arrogance ! Quels staliniens ! Quels nazis !**

**Qui cela ? Ceux qui, ici et maintenant, veulent graver dans le marbre leurs choix, valeurs, desiderata, peurs (justifiées ou pas), névroses... et les imposer à nos descendants, aux générations à venir qui seraient ainsi privées de solutions face à des problèmes possibles à venir.**

**Ma révolte du jour c'est en effet que j'en ai plein le dos (je suis polie, aujourd'hui) des viols des libertés futures de nos descendants. Oui, des vols et des viols...**

**Marre des Pol Pot, écolos dingos, gauchos ou conservateurs qui se battent pour empêcher, interdire... à nos descendants d'inventer leur vie. Au nom de quoi ? C'est plus que liberticide !**

Si nos ancêtres avaient joué à cela, on continuerait à jeter les filles mères à la rue, à les condamner à la prostitution comme la Fantine de Hugo...

Si nos ancêtres avaient joué à cela, on continuerait à torturer et à écarteler les Chevalier de la Barre qui ne se découvrent pas devant une procession...

## Quelques exemples de révisions constitutionnelles récentes

- Loi constitutionnelle du 8 mars 2024 relative à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse. [Voir ici](#)

La question n'est pas de savoir si on est anti ou pro-IGV, la question est que, un jour, proche peut-être, il faudra interdire la contraception et l'IVG au nom de la lutte contre notre disparition, contre la disparition des Occidentaux, de leur science, de leur civilisation... et il peut advenir que, pendant une ou deux générations, soient interdits de contraception et avortement, par exemple. Je comprends que cela puisse heurter mais dans une guerre de civilisation, de conquête de nos pays par le ventre des musulmanes, il faut oublier l'individu et interdire tout ce qui empêche la reproduction et donc la survie de notre héritage.

*Que dire des révisions constitutionnelles qui gravent dans le marbre les horreurs de la dictature européiste ? Heureusement on a encore (pour combien de temps ? Der Leyen and co travaillent activement à la transformation de l'UE en UERSS) [quelques solutions extrêmes pour sortir de l'enfer...](#)*

*La Constitution de 1958 a dû s'adapter progressivement à la participation de la France à la construction européenne. L'intégration à l'Union européenne (UE) a nécessité six révisions constitutionnelles depuis 1992.*

1. [1992 – Traité de Maastricht](#)
2. [1993 – Droit d’asile et mise en œuvre des accords de Schengen](#)
3. [1999 – Traité d’Amsterdam](#)
4. [2003 – Mandat d’arrêt européen](#)
5. [2005 – Traité établissant une Constitution pour l’Europe](#)
6. [2008 – Traité de Lisbonne](#)

## **Les révisions portant sur le fonctionnement des institutions**

*La Constitution de la Ve République a connu de nombreuses évolutions institutionnelles. Le renforcement de la fonction présidentielle, la reconnaissance de nouveaux pouvoirs au Parlement, l’accroissement du rôle du Conseil constitutionnel figurent parmi les évolutions majeures.*

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/268321-revision-constitutionnelle-2007-sur-la-responsabilite-du-chef-de-letat>

**On est naturellement tous ravis d’avoir un Conseil Constitutionnel qui déclare les lois votées par les représentants du peuple illégales, Conseil constitutionnel dirigé par les copains du prince qui applique ainsi, comme les anciens monarques, son bon vouloir ou celui de la Führerin de Bruxelles.**

**N’ont-ils pas osé introduire les délires écolos dans la constitution ?**

**Le projet de loi constitutionnelle comporte ainsi un article unique qui inscrit à l’article 1er de la Constitution le principe selon lequel la France « **garantit la préservation de l’environnement et de la diversité biologique et lutte contre le dérèglement climatique** ».**

**Ces criminels ont donc introduit une énorme sottise, une fake news, le prétendu dérèglement climatique duquel**

l'homme est évidemment irresponsable, pour peu que le dit dérèglement existât, ce qui n'est pas prouvé, et pour cause, dans la Constitution ???

**J'en viens enfin, après ces longs préliminaires, à l'objet de mon ire du jour. Un député veut interdire, carrément à nos descendants, de recourir à la GPA. Quelle imbécile, quelle stalinienne, cette Banane Mansouri !**

*Alors que l'ancien Premier ministre, [Gabriel Attal](#), souhaite relancer le débat sur la légalisation de la GPA, la députée [Hanane Mansouri](#), membre du groupe d'[Éric Ciotti](#) à l'Assemblée nationale, monte au créneau. Ce mardi 26 août, la parlementaire UDR dépose une proposition de loi visant à inscrire l'interdiction de cette pratique dans la Constitution, estimant que la France a « déjà clos » le débat sur la question, car « la Cour de cassation a jugé nulles toutes les conventions ayant pour objet la procréation pour autrui » et « le principe d'indisponibilité du corps humain est consacré dans notre Code civil ».*

<https://www.lejdd.fr/politique/interdiction-de-la-gpa-dans-la-constitution-la-proposition-choc-de-la-deputee-hanane-mansouri-161289>

**L'interdit du jour que de nouveaux Pol Pot veulent imposer aux générations à venir, c'est donc la GPA (gestation pour autrui).**

Sur le fond, je sais que nombre de patriotes français y sont opposés, au nom de la tradition, voire de « la nature » (sic !), de croyances religieuses, du refus de la marchandisation de l'enfant... j'en passe et des meilleures. Je ne souhaite pas relancer le débat qui, à l'heure actuelle, est stérile. et n'est pas l'objet de cet article. **La GPA est officiellement interdite en France mais existe et est pratiquée de fait puisque**

**nombre de familles ne parvenant pas à avoir d'enfant y ont recours dans des pays moins regardants. C'est exactement ce qui se passait il y a des dizaines d'années quand l'avortement était interdit en France mais que celles qui en avaient les moyens partaient en bus se faire avorter à Londres, abandonnant les pauvres ouvrières aux faiseuses d'ange...**

**Bref, je ne veux pas revenir sur le sujet, j'ai déjà expliqué quant à moi que l'important est que les enfants soient voulus, désirés... et si une femme est infertile ou un couple d'homos désire un enfant (oui j'entends les grands cris de certains réacs, homophobes ou pas, cris dont je me fous éperdument, la seule chose essentielle pour un enfant c'est d'être aimé et désiré ; alors à l'heure où les islamistes se reproduisent vitesse grand V je ne vois pas pourquoi on priverait la France et l'Occident de l'existence de jeunes Français portant haut nos valeurs, notre civilisation, conçus grâce à la GPA ou pas ...). Bref, je ne souhaite pas relancer le débat sur ce sujet sensible, seule la crainte de l'irréversibilité de certains textes me meut.**

De quel droit modifie-t-on sans cesse la constitution censée être la loi de tous et pour tous en fonction des choix politiques de quelques personnes ? ???

**Imaginez qu'un Mélenchon, une Rima Hassan et une Tonnelier soient au pouvoir... Vous imaginez ce qu'ils nous feraient subir avec des ajouts à la Constitution leur permettant d'imposer le monde totalitaire dont ils rêvent ? Rien d'autre à ajouter sur le sujet, je crois.**